

SYNDICAT INTERSCOLAIRE DE NOYERS-BOCAGE-MISSY

Siège à la Mairie de Noyers-Bocage (14210)

Tél : 02.31.97.19.62

Fax : 02.31.97.30.37

Mail : sis.noyers.missy@wanadoo.fr

REGLEMENT INTERIEUR BUS SCOLAIRE

Le présent règlement organise le transport des élèves scolarisés aux écoles de Noyers-Bocage et de Missy.

Le présent règlement a deux objectifs :

- assurer la discipline et la bonne tenue des élèves à la montée, à la descente et à l'intérieur du véhicule
- prévenir les accidents.

La montée et la descente des élèves du véhicule doivent s'effectuer avec ordre. Les élèves doivent attendre auparavant l'arrêt complet du véhicule.

Chaque élève doit attacher sa ceinture de sécurité et rester assis à sa place pendant tout le trajet. Il est interdit notamment :

- de parler au conducteur sans motif valable
- de jouer, de crier, de projeter quoi que ce soit
- de se lever
- de toucher avant l'arrêt aux poignées serrures ou dispositifs d'ouverture des portes ainsi qu'aux issues de secours.

En cas de marque d'incivilité, d'indiscipline d'un élève ou de constatation de dégradation sur le matériel (sièges, vitres ...), le conducteur signalera les faits à la Présidente du Syndicat Interscolaire de Noyers-Bocage/Missy. Les parents seront informés par lettre recommandée.

La Présidente du Syndicat Interscolaire de Noyers-Bocage/Missy se réserve le droit d'appliquer des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

NOM – prénom de l'élève :

Classe :

Date et signature des parents et de l'élève